



**RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT DE
TRIOMPHE SECURITE AU PACTE MONDIAL**

&

**COMMUNICATION SUR LES PROGRES
REALISES DANS L'INTEGRATION DES DIX
PRINCIPES DU PACTE MONDIAL**



Paris, le 4 mars 2019,

Objet : Déclaration de renouvellement de l'engagement du Pacte Mondial

Nous sommes heureux de vous confirmer notre soutien continu aux dix principes du Pacte Mondial et renouveler ainsi notre engagement du mois de décembre 2015.

Nous exprimons par la présente notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre entreprise, sa culture et ses opérations quotidiennes. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable.

Vous trouverez ci-joint notre communication sur le progrès (COP) qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial sur la période de 2017-2018.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, nos très respectueuses salutations



Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme

Depuis 2015, TRIOMPHE SECURITE tente de mettre en place des actions concrètes de sensibilisation visant à promouvoir la protection des droits de l'homme et plus spécifiquement à réduire le harcèlement et les comportements inadéquates et non-citoyens. Aussi nous mettons un point d'honneur sur l'égalité homme / femme et la formation de nos salariés.

Exemple d'actions mises en place :

Action 1 : Code de conduite entreprise

Objectif : Formaliser et communiquer le code de bonne conduite entreprise

Réalisation : Code de conduite rédigé, et connu par toutes les personnes décisionnaires du groupe

Action 2 : Formation

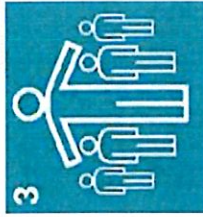
Objectif : Former un maximum nos salariés pour qu'ils puissent être de plus en plus performants

Réalisation : Création par notre Groupe d'un centre de formation agréé.

Action 3 : Engagement santé & sécurité environnement

Objectif : Définir nos objectifs sociaux (Optimisation des conditions de travail...)

Réalisation : Engagement santé & sécurité environnement rédigé, et connu par toutes les personnes décisionnaires du Groupe.



Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



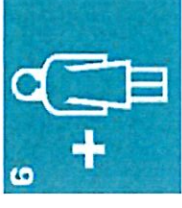
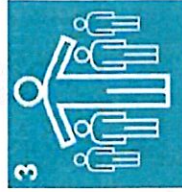
Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



Elimination de toute discrimination et promouvoir l'égalité et l'intégration

Depuis 2015, TRIOMPHE SECURITE tente de mettre en place des actions concrètes de sensibilisation visant à promouvoir le respect des normes internationales du travail et plus spécifiquement à réduire considérablement toutes discriminations et à favoriser la liberté de tous individus.

Exemple d'actions mises en place :

Action 1 : Rédaction des procédures d'embauche intégrant tous les cas de figures pouvant être rencontrés au quotidien, afin d'assurer l'embauche de tous.

Objectif 1 : Procédure intégration collaborateur étranger

Objectif 2 : Procédure intégration collaborateur handicapé.

Réalisation : Les procédures sont rédigées et appliquées par toutes les agences du groupe

Action 2 : Sponsoriser une association sportive de football



Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Politique de remplacement de la flotte automobile et adopter une attitude éco-responsable

Depuis 2015, TRIOMPHE SECURITE a mis en place une politique de renouvellement du parc automobile visant à réduire l'impact de ses déplacements sur l'environnement ainsi que de sensibiliser ses salariés afin qu'ils adoptent une attitude éco-responsable



Exemple d'actions mises en place :

Action 1 : La prise en compte des taux de rejets de CO2 dans le choix de l'acquisition de ses véhicules.

Objectif 1 : 76% du parc de véhicule est composé de véhicule émettant moins de 110 g de CO2 pour 100km. Soit une augmentation de 52% par rapport à 2016.

Action 2 : La mise en avant dans les propositions clients de l'utilisation de véhicules électriques pour le déplacement des agents sur site, ou entre les sites.

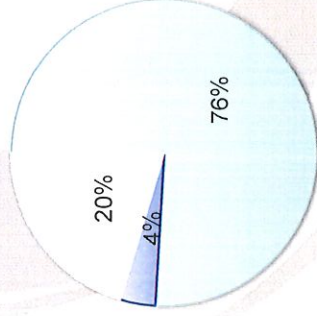
Objectif 1 : Mettre en service plus de 15 véhicules électriques

Réalisation : Présentation spécifique auprès de nos clients sur nos véhicules électriques

Résultat : En décembre 2018, nous avons 20 véhicules électriques dans notre parc automobile.



Répartition par véhicule 2018 essence,
diesel et électrique par taux d'émission de
CO2



□ Moins de 110 □ Entre 110 et 120 □ Plus de 120

Action 3 : Rendre nos employés éco-responsable
Objectif 1 : Adopter des gestes simples et indispensables face aux enjeux
environnementaux et climatiques auxquels nous devons faire face

Réalisation : Nous avons intégré dans notre livret d'accueil tout un chapitre sur l'éco-responsabilité que nous fournissons automatiquement dès l'arrivée du nouvel employé.

182 Rue de Valenciennes - 75015, PARIS
Tél: 01 47 23 27 72 - Fax: 01 47 23 27 97
Site: 476 553 000 - www.triomphe.com

Groupe
Triomphe
Sécurité

ENGAGEMENT
D'SERVICE
OUI À LA SÉCURITÉ
N°1 211
LABOR CERTIFICATION
www.itfot.org

